

Situation de l'entreprise GPV

Déclaration d'Olivier Dussopt lors du Conseil Municipal d'Annonay le 27 septembre 2010

Le plus mauvais des scénarios envisagés s'est réalisé. Nous étions nombreux à penser que l'annonce brutale et inacceptable de plus de 170 licenciements était une forme de préparation psychologique à un plan social rude et douloureux.

J'avais eu l'occasion de vous rencontrer au cours des dernières semaines. Nous étions intervenus ensemble auprès du Ministre de l'Industrie qui s'est contenté d'un accusé de réception sans suite en guise de réponse. Il devait être plus occupé à faire de la surenchère médiatique sur la sécurité ou les roms.

J'ai rencontré la direction de l'entreprise il y a quelques jours.

Il m'a été indiqué que l'objectif de l'entreprise est de se séparer du site alsacien et à travers lui de la division « grande distribution » de GPV en le cédant au groupe TOMPLA situé en Espagne. Le produit de cette vente serait investi dans la division « métiers techniques » de Davézieux et Roanne, et je me suis assuré auprès de la direction que cela serait le cas, sans reversement aux actionnaires et associés.

Le choix de la direction semble être de se concentrer sur la division « métiers techniques » car elle concernerait des produits spécifiques et donc un marché ouvert aux entreprises de petite taille alors que la « grande distribution » s'organise autour de géants du marché. La fusion de la division enveloppes de Hamelin avec le groupe Bong vient illustrer ce point.

Enfin, la direction m'a indiqué vouloir prendre le temps de la discussion et mettre en place un plan de départs volontaires à hauteur de 99 emplois dont 84 à Annonay et 15 par la suppression de postes de commerciaux un peu partout en France. Le site de Roanne serait préservé car il fait actuellement l'objet d'un plan de sauvegarde avec de nombreuses suppressions d'emplois l'année dernière.

J'ai dit à la Direction, et je le répète devant vous, ma colère face à de telles décisions qui viennent porter un nouveau mauvais coup à l'industrie du Nord Ardèche.

Je leur ai aussi dit, et le répète ce soir, que je partage les inquiétudes des salariés :

- Sur le nombre de départs volontaires dans un contexte économique qui n'incite pas à la prise de risque en la matière, même si la direction m'a assuré vouloir que les choses se passent au mieux. Le nombre de modifications unilatérales de contrats de travail vient souligner ce risque.
- Sur l'impact à terme de la vente de la marque GPV comme l'a imposé Tompla dans l'accord de rachat.
- Sur l'avenir du site d'Annonay-Davézieux dans ce contexte alors que des équipes sont supprimées et que le groupe se prive d'une grande part de sa force de vente.

L'enquête ouverte par la Commission européenne est une incertitude de plus. Gageons qu'elle ne soit pas de nature à freiner le redressement du groupe ou à entraîner des pénalités financières qui auraient des conséquences lourdes. Mais là encore, l'inquiétude domine.

Je tiens à dire la solidarité de tout le Conseil Municipal avec les salariés de GPV. A dire aussi combien je suis de près ce dossier et enfin, à dire qu'avec Jean-Claude Tournayre pour la Ville et la CCBA, nous avons dit la disponibilité des collectivités locales pour agir, dès lors que cela se fera dans l'intérêt des salariés et du bassin.